

# Conséquences involontaires possibles d'une réforme du système électoral canadien

Geoffrey Kemp

## Principes directeurs énoncés sur le site Web du ministère

Le gouvernement propose cinq principes directeurs sur lesquels seront axés les travaux du comité parlementaire, et qui serviront de cadre en vue des éventuelles décisions du gouvernement en matière de politiques :

1. Restaurer l'**efficacité et la légitimité** du mode de scrutin en réduisant les distorsions et en renforçant le lien entre l'intention des électeurs et le résultat du vote;
2. Favoriser un **engagement** et une participation accrue à l'égard du processus démocratique, notamment en favorisant la civilité et la formation de consensus dans la politique, ainsi que la cohésion sociale;
3. Contribuer à l'**accessibilité et à l'inclusion** de tous les électeurs admissibles, notamment en évitant de compliquer inutilement le processus de scrutin;
4. Protéger l'**intégrité** de notre mode de scrutin; et
5. Tenir compte de la responsabilisation liée à la **représentation locale**.

Les principes ne visent pas à préjuger d'un résultat, mais à encourager les Canadiens et les parlementaires à participer à un débat réfléchi et approfondi sur les changements à apporter à notre mode de scrutin.

---

Tous les partis veulent former le gouvernement et établir les politiques, et il a été prouvé que certains iront même jusqu'à se livrer à des activités criminelles pour y parvenir. La plupart des systèmes semblent bien fonctionner lorsqu'ils sont décrits par leurs partisans.

Le système électoral idéal éliminerait la tentation ou la possibilité de manipuler les suffrages et donnerait plus fidèlement ce que recherchent les électeurs comme représentation par leur vote.

Lorsqu'on envisage de modifier le système électoral, il est donc essentiel de réfléchir aux conséquences inattendues d'une défaillance du système ou d'une tentative délibérée de manipuler les règles.

Dans le cas d'un système de vote préférentiel, on peut difficilement prévoir le choix des gens, étant donné que les gens sont imprévisibles.

Il est impossible de prévoir avec exactitude la façon dont les gens voteront lors des élections avec un système de vote préférentiel. Par exemple, on peut souvent voir dans les graphiques explicatifs que tous les votes sont redistribués jusqu'à ce qu'un candidat ait atteint le quota.

L'Irlande utilise un mode de scrutin à vote unique transférable (VUT) depuis 1922 et pourtant, au cours des dernières élections, des gens ont été élus sans avoir atteint le quota à l'issue du neuvième compte. La loi leur permet de faire fi du quota s'il est clair qu'aucun autre vote ne sera transféré aux principaux candidats pour les sièges disponibles.

<http://www.irishtimes.com/election-2016/dublin-fingal>

**En quoi les systèmes possibles peuvent-ils être vulnérables à une manipulation non prévue par les gens qui souhaitent que le nombre de sièges reflète les votes exprimés?**

OBJECTIF	SMU et système de RPM	VP	Mode de scrutin à VUT dans des circonscriptions plurinominales	RP dans des circonscriptions plurinominales
Restaurer l'efficacité et la légitimité du mode de scrutin en renforçant le lien entre l'intention des électeurs et le résultat du vote	Le SMU a fait l'objet d'une tentative criminelle de suppression de voix. Le système de RPM est aussi vulnérable.	SERA MANIPULÉ PAR LES PRINCIPAUX PARTIS	SERA MANIPULÉ PAR LES PRINCIPAUX PARTIS	Permettrait d'atteindre l'objectif
Favoriser un engagement et une participation accrue en favorisant la civilité et la formation de consensus	NON	NON	La coalition obtiendrait un certain consensus	La coalition obtiendrait un certain consensus
Éviter la complexité	PAS COMPLEXE	Certains ont du mal à se prononcer à partir d'un plus grand choix de candidats. Ne donne pas lieu à des votes frivoles.	Certains ont du mal à se prononcer à partir d'un plus grand choix de candidats. Ne donne pas lieu à des votes frivoles.	PAS COMPLEXE, mais les gens devront choisir parmi un plus grand choix de candidats.

Préserver l'intégrité	Le bulletin de vote imprimé est sécuritaire, mais pas Internet	Le bulletin de vote imprimé est sécuritaire, mais pas Internet	Le bulletin de vote imprimé est sécuritaire, mais pas Internet	Le bulletin de vote imprimé est sécuritaire, mais pas Internet
Tenir compte de la représentation locale	On trouve une représentation locale, mais elle peut être partisane et non représentative	On trouve une représentation locale, mais elle peut être partisane et non représentative	Une circonscription plurinomiale permet de mieux appuyer un candidat de son choix, si le système n'a pas été manipulé.	Une circonscription plurinomiale permet de mieux appuyer un candidat de son choix, même un indépendant

## Mississauga, une circonscription quasi-plurinominale

Pour avoir une idée du mode de scrutin à VUT, on peut imaginer une circonscription quasi-plurinominale qui regroupe toutes les circonscriptions actuelles de Mississauga en une seule circonscription plurinomiale. C'est une situation à laquelle on peut s'identifier.

Il y aurait 6 sièges et 29 candidats inscrits sur le bulletin (comme pour les dernières élections). Les 6 premiers choix seraient comptabilisés, mais **si les électeurs avaient choisi de se limiter à un seul choix, le résultat aurait probablement été le même qu'avec le SMU** et aucun candidat n'aurait atteint le quota!

J'estime que tous les partis manipuleront le système et encourageront les électeurs à indiquer leur préférence pour eux et pour personne d'autre.

**Supposons que les électeurs ont suivi ces conseils, chacun a sélectionné une seule option et, par conséquent, aucun vote n'a pu être transféré.**

SCRUTIN À VOTE UNIQUE TRANSFÉRABLE - EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE					
Bulletin de vote – Instructions : Veuillez classer les candidats par ordre de préférence en inscrivant un numéro dans la case à droite du nom de chaque candidat. « 1 » indique votre premier choix, « 2 » votre deuxième choix, « 3 » votre troisième choix, et ainsi de suite. <b>Vous devez sélectionner au moins un candidat et en classer CINQ autres.</b> Les autres candidats peuvent appartenir à n'importe quel parti.					
Omar Alghabra	Libéral		Farheen Khan	NPD	
Peter Fonseca	Libéral		Ali Naqvi	NPD	
Iqra Khalid	Libéral		Michelle Bilek	NPD	
Sven Spengemann	Libéral		Eric Guerbilsky	NPD	
Navdeep Bains	Libéral		Dianne Douglas	NPD	
Gagan Sikand	Libéral		Fayaz Karim	NPD	

Julius Tiangson	Conservateur			Linh Nguyen	Vert	
Wladyslaw Lizon	Conservateur			Jaymini Bhikha	Vert	
Bob Dechert **	Conservateur			Andrew Roblin	Vert	
Stella Ambler **	Conservateur			Ariana Burgener	Vert	
Brad Butt **	Conservateur			Heather Mercer	Vert	
Jagdish Grewal	Conservateur			Chris Hill	Vert	
Paul Woodworth	Libertarien			Tim Sullivan	Marxiste- Léniniste	
Naresh Tharani	Indépendant			Dagmar Sullivan	Marxiste- Léniniste	
Yegor Tarazevich	Héritage Chrétien					

Résultats possibles d'après les résultats des élections de 2015

<b>VUT – TOUS LES ÉLECTEURS NE CHOISSENT QU'UN SEUL CANDIDAT ET, PAR CONSÉQUENT, AUCUN VOTE NE PEUT ÊTRE TRANSFÉRÉ</b>				
	Total des voix exprimées			318 644
			6+1	45 521
	Quota		plus 1 vote	45 522
Nombre de sièges disponibles	Votes au premier dépouillement	Votes supplémentaires nécessaires pour atteindre le quota	Votes à transférer	
6	Premier compte			
Libéral	28 372	17 150	0 mais élu	
Libéral	28 279	17 243	0 mais élu	
Libéral	28 154	17 368	0 mais élu	
Libéral	27 520	18 002	0 mais élu	
Libéral	26 792	18 730	0 mais élu	
Libéral	26 165	19 357	0 mais élu	
<b>TOUS LES CANDIDATS SERAIENT ÉLUS SANS ATTEINDRE LE QUOTA</b>				
Conservateur	24 435			
Conservateur	22 621			
Conservateur	21 716			
Conservateur	18 353			
Conservateur	17 431			
Conservateur	11 701			
NPD	5 450			
NPD	5 206			
NPD	5 040			
NPD	4 920			
NPD	4 735			
NPD	4 481			
Vert	1 397			
Vert	1 293			
Vert	1 129			
Vert	905			
Vert	766			
Vert	737			
Libertarien	316			
Héritage Chrétien	253			
Indépendant	203			
Marxiste-Léniniste	163			
Marxiste-Léniniste	111			

## VOTE PRÉFÉRENTIEL (VP)

Aux élections, dans un système de vote préférentiel, seuls les candidats de la circonscription en question figureront sur le bulletin de vote. Les votes attribués au candidat ayant recueilli le moins de voix seraient transférés aux autres candidats jusqu'à ce qu'un candidat remporte plus de 50 pour cent des suffrages exprimés. Certains partis proposeront à leurs partisans de ne faire qu'un seul choix, et bien des gens ne trouveront pas d'autres candidats qui leur conviennent. Le résultat serait le même qu'avec le SMU.

VOTE PRÉFÉRENTIEL		EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE			
Bulletin de vote – Instructions : Veuillez classer les candidats par ordre de préférence en inscrivant un numéro dans la case à droite du nom de chaque candidat. « 1 » indique votre premier choix, « 2 » votre deuxième choix, « 3 » votre troisième choix, et ainsi de suite. Vous pouvez classer autant de candidats que vous le souhaitez, du ou des partis de votre choix, mais <b>VOUS DEVEZ EN CHOISIR AU MOINS UN.</b>					
Circonscription électorale	Candidat	Affiliation	Premier choix	Deuxième choix	Troisième choix
Mississauga-Centre	Omar Alghabra	Libéral			
	Julius Tiangson	Conservateur			
	Farheen Khan	NPD – Nouveau parti démocratique			
	Linh Nguyen	Parti vert			

Nous n'avons aucun moyen de savoir combien de personnes votent de façon stratégique ou contre un parti ou auraient indiqué plus qu'un choix, mais l'exemple ci-dessus est le pire scénario.

Ce problème s'applique à tout système qui offre un choix ou permet le vote préférentiel.

Dans les circonscriptions plurinominales, il peut être nécessaire de modifier la séquence des candidats et peut-être même les regroupements de partis sur les bulletins de vote pour éviter les « votes frivoles ». Cela se fait dans certains pays. Un vote frivole désigne une situation où un électeur accorde sa faveur au premier nom apparaissant sur le bulletin de vote.

Représentation proportionnelle dans une circonscription plurinomiale.

Si, dans cette circonscription quasi-plurinomiale, les candidats avaient été élus selon un mode de représentation proportionnelle, au lieu de tous les députés libéraux, il y aurait en ce moment 3 libéraux, 2 conservateurs et 1 néo-démocrate. Aux élections de 2011, tous les sièges étaient détenus par des conservateurs.

Il y aurait encore 29 noms qui figureraient sur le bulletin de vote, mais on ne sélectionnerait qu'un seul candidat et, par défaut, le parti qu'il représente. Les candidats feraient partie d'une liste ouverte et ceux ayant recueilli le plus grand nombre de votes en faveur de leur parti seraient sélectionnés. Il pourrait être nécessaire de modifier la séquence des candidats et peut-être même les regroupements de partis sur les bulletins de vote pour éviter les « votes frivoles ». Cela se fait dans certains pays.

EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE						
<b>Représentation proportionnelle pure dans une circonscription plurinomiale (en se servant de Mississauga en 2015 en guise d'exemple)</b>						
Bulletin de vote – Instructions : <b>Choisir UN seul candidat.</b>						
En sélectionnant un candidat, vous choisissez également le parti qu'il représente.						
Le total des votes récoltés par tous les candidats de chaque parti, en proportion des suffrages exprimés, détermine le nombre de candidats élus pour chaque parti. Les candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix au nom de leur parti se voient accorder un siège.						
<u>Omar Alghabra</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Farheen Khan</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Peter Fonseca</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Ali Naqvi</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Iqra Khalid</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Michelle Bilek</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Sven Spengemann</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Eric Guerbilsky</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Navdeep Bains</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Dianne Douglas</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Gagan Sikand</u>	<u>Libéral</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Fayaz Karim</u>	<u>NPD</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Julius Tiangson</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Linh Nguyen</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Wladyslaw Lizon</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Jaymini Bhikha</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Bob Dechert **</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Andrew Roblin</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Stella Ambler **</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Ariana Burgener</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Brad Butt **</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Heather Mercer</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Jagdish Grewal</u>	<u>Conservateur</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Chris Hill</u>	<u>Vert</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Paul Woodworth</u>	<u>Libertarien</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Tim Sullivan</u>	<u>Marxiste-Léniniste</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Naresh Tharani</u>	<u>Indépendant</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Dagmar Sullivan</u>	<u>Marxiste-Léniniste</u>	<input type="checkbox"/>
<u>Yegor Tarazevich</u>	<u>Héritage Chrétien</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

6 DÉPUTÉS SÉLECTIONNÉS DANS TOUTE LA VILLE DE MISSISSAUGA				
LE SEUL BUREAU SÉLECTIONNÉ DE CETTE FAÇON EST LE BUREAU DU MAIRE, QUI EST ÉLU PAR UN SMU.				
Systeme de RP avec listes ouvertes				
	Libéral	Conservateur	NPD	Vert
	<b>28 372</b>	<b>17 431</b>	<b>5 450</b>	1 129
	<b>28 279</b>	<b>11 701</b>	5 206	766
	<b>28 154</b>	18 353	5 040	905
	27 520	21 716	4 920	1 397
	26 792	22 621	4 735	737
	26 165	24 435	4 481	1 293
	165 282	116 257	29 832	6 227
	51,9 %	36,5 %	9,4 %	2 %
<b>Élus</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Parmi les options susmentionnées, seule la REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE au sein d'une circonscription plurinomiale permet d'éliminer la possibilité d'une manipulation des suffrages tout en atteignant les objectifs fixés par le ministère.